

## Article

---

« La problématique du rôle des femmes dans le développement en Afrique : l'implication du CIFAD »

Jeannine Bugain

*Recherches féministes*, vol. 1, n° 2, 1988, p. 121-126.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/057520ar>

DOI: 10.7202/057520ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [info@erudit.org](mailto:info@erudit.org)

# La problématique du rôle des femmes dans le développement en Afrique : l'implication du CIFAD

Jeannine Bugain

## Déterminations historiques

Dans les sociétés traditionnelles africaines, les femmes jouent un rôle prépondérant dans tous les domaines de la vie sociale<sup>1</sup>. L'importance de ce rôle est d'ailleurs inhérente aux structures sociétales matrilineaires ou patrilineaires atténuées qui se chevauchent dans une dualité dialectique. Dans celles-ci, les Africaines participent pleinement à la gestion des affaires publiques et au développement. Ainsi elles assument des fonctions intégrées.

Le passage à la société patriarcale lié à la maîtrise technologique des outils de chasse, de guerre et des moyens de production, transforme les rôles sociaux. Le régime patriarcal accentue la hiérarchisation sociale, et réagence la division sexuelle du travail; les inégalités matérielles et socio-culturelles s'aiguisent. Les femmes passent progressivement d'un rôle social global à un rôle partiel et plus marginal. Ce processus implique des transformations au niveau de la socialisation qui renforcent la structure sociétale inégalitaire. Au cours du temps, la femme commence à jouer un rôle plus effacé et devient de plus en plus une force tranquille.

La société marchande, qui apparaît en Afrique suite à la colonisation, exacerbe la déstructuration des rapports sociaux et sexuels antérieurs. Les Africains et les Africaines se voient incorporés dans la division internationale du travail comme fournisseurs et fournisseuses de matières premières et également comme consommateurs et consommatrices. Les femmes sont particulièrement sollicitées et invitées à la consommation.

Les écoles coloniales puis néo-coloniales vont socialiser asymétriquement garçons et filles, prédisposant chacun et chacune à la conformité aux rôles sociaux et sexuels dominants. Des perceptions propres aux régimes patriarcaux capitalistes sont développées. L'inégalité des sexes ainsi amplifiée trouve un discours qui la naturalise sur des bases dites biologiques.

Par la socialisation, les qualités cultivées chez les garçons, à l'aide de modèles sexistes, sont celles nécessaires à un système socio-économique fondé sur la compétition. La socialisation scholastique et religieuse des femmes forme celles-ci à l'intendance, dite fonction naturelle, faisant ainsi fi de leur participation à la production et allant à l'encontre des règles du jeu cruciales à la réussite dans

le système capitaliste. Un rôle essentiellement socio-affectif est attribué aux femmes tandis que des fonctions instrumentales sont assignées aux hommes.

Dans les sociétés traditionnelles africaines, les inégalités sociales et sexuelles avaient des ressorts superstructurels, tandis que dans la société marchande actuelle, le fondement discriminatoire acquiert un caractère plus économique. Du point de vue politique et juridique, l'inégalité des sexes est entérinée par le droit canonique; l'État colonial renforce l'homme chef de famille et non plus porte-parole du clan. Cela légitime le patriarche dans sa volonté de s'imposer à sa femme et à sa progéniture; celui-ci devient donc l'interlocuteur et le représentant accrédité du pouvoir.

Le modèle domestique traditionnel le plus fréquent dans les sociétés africaines est matrilinéaire. S'apparentant au modèle de la démocratie participative qui prévaut dans la communauté villageoise, il est supplanté par le modèle domestique autoritaire et bourgeois importé, reflétant la structure coloniale.

Toutefois, il existe toujours un certain décalage entre l'idéologie dominante, le statut juridique des femmes et la réalité sociale. De toute évidence, le pouvoir social de l'homme n'est en réalité pas absolu; il est atténué par de puissantes traditions et alliances. C'est ainsi que, plus particulièrement dans un contexte de conflits familiaux ou sociaux, la femme trouve refuge et soutien chez des parents. Ce qui amène généralement l'homme et la femme à faire des compromis.

## **Les structures d'appui institutionnelles et la promotion de la femme**

### ***Le rôle de la famille***

Le tissu communautaire qui en Afrique est très étoffé, protège l'ensemble familial et social, imputant à chacun et chacune obligations et responsabilités face à sa parenté : vis-à-vis conjugal, enfants, père, mère, beaux-parents... La femme intégrée dans une totalité communautaire est moins une dépendante sujette à la violence arbitraire de l'homme. L'homme bien que dominant ne peut être un chef despotique sans se mettre à dos les proches. Le jeu des alliances est fondamental et concourt à la protection de tous. Dans ce sens, les empreintes du système traditionnel de la société africaine atténuent tout de même les effets du régime patriarcal.

La famille est lieu d'inculcation des valeurs. L'éducation de la femme l'oriente davantage dans la sphère domestique et privée en la préparant avant tout au mariage. Toute autre activité qu'elle peut entreprendre est périphérique. Malgré que la famille puisse généralement contribuer à atomiser la conscience sociales des femmes par une éducation sexiste, leur insertion constante dans l'entité familiale et clanique les prédispose à la participation à la vie associative. Ceci est vrai des femmes provenant de tous les milieux sociaux. Elles sont membres de diverses associations : de groupements féminins d'entraide ayant une nature d'épargne et de crédit (les tontines)<sup>2</sup>; de coopératives de production et de commercialisation (produits vivriers, artisanat); de corps de métiers et de lieux culturels.

### ***Le Parti/État et la promotion de la femme***

Le Parti/État, par le biais de ses appareils idéologiques, entre autres scolaires et médiatiques, reproduit des effets de distorsion et de transformation du rôle attribué au sexe féminin dans la culture africaine. Cette image importée du rôle sexuel demeure celle d'un environnement social étranger. Elle développe une mentalité de dépendance des femmes vis-à-vis des pourvoyeurs, surtout auprès de la jeunesse urbanisée et acculturée. En milieu rural, et également urbain, la paysanne, la petite commerçante, la couturière, l'ouvrière, déploient une ingéniosité remarquable pour mener des activités de survie, afin de soigner et scolariser leurs familles. Ces activités qui se rattachent au secteur dit informel de l'économie ne sont généralement pas prises en compte dans le calcul du produit national brut. La marginalisation du secteur informel autant qu'une conception bourgeoise de la femme et de sa place dans la société, explique la faiblesse des investissements de l'État pour promouvoir des activités qui pourtant son indispensables pour la survie de la famille, de la communauté et du pays. Il est généralement admis que 60 à 80% de la production vivrière est assurée par les femmes, travail qu'elles effectuent avec les moyens du bord.

La catégorie des femmes qui acquiert sa promotion au niveau du Parti/État a une base scolaire. Une minorité occupe des fonctions qui s'échelonnent du commis au haut-fonctionnaire, ainsi que des fonctions politiques : législatives et ministérielles. Sur ce dernier point, il est à noter que si les femmes occupent des fonctions ministérielles, leurs postes sont le plus souvent cantonnés dans les secteurs sociaux à petit budget et auxquels elles deviennent identifiées.

La militance de certaines femmes au sein du Parti contribue à leur promotion sociale. Il est évident que l'effort de l'État à établir des structures d'appui en faveur des activités de développement social menées par les femmes est très limité, ceci, dans tous les secteurs : économique, politique, social et culturel.

La situation de crise économique et sociale que connaît actuellement l'Afrique n'améliore point la situation. Les secteurs sociaux dans lesquels les femmes sont confinées sont les premières cibles de réduction de dépenses gouvernementales. Les ressources déjà largement insuffisantes qui pourraient être allouées à l'amélioration de la condition féminine sont drastiquement restreintes.

### ***Les institutions financières et les activités entreprises par les femmes***

Les femmes, qui pour la plupart sont analphabétiques et n'occupent pas des emplois salariés dans le secteur des services, sont généralement exclues des systèmes de crédit des banques. Les méthodes de financement et les programmes des agences internationales de développement, ont grandement contribué avec des grilles sexistes à marginaliser le rôle productif de la femme africaine. Au niveau des entreprises multinationales, qui sont en Afrique des lieux de pouvoir et qui exploitent la main-d'œuvre féminine, même les femmes africaines les plus formées sont inexistantes aux postes de direction.

Parmi les structures d'appui à la promotion des femmes en Afrique, les mouvements associatifs et particulièrement féminins s'avèrent les plus efficaces

pour l'amélioration des conditions matérielles, culturelles des femmes, par le renforcement du moral des membres et des liens de solidarité.

## **L'implication du Comité international des femmes africaines pour le développement (CIFAD)**

Le CIFAD, organisme non gouvernemental sans but lucratif, créé en 1985 lors du Forum des ONG à Nairobi (Kenya), regroupe les associations et groupements féminins des pays africains ayant en commun l'usage de la langue française. Il s'inscrit dans la mouvance des associations féminines africaines. Il est une structure de coordination pour la recherche de financement et de technicité afin d'aider les organisations féminines qui ont la responsabilité de gérer ces ressources, à mener à bonne fin leurs projets de développement. Le CIFAD se veut un organisme de service pour promouvoir les projets de développement communautaire entrepris par les femmes qui, comme on l'a déjà fait remarquer, sont pour la plupart analphabètes. De ce fait elles sont loin des lieux d'information, ignorent les sources possibles de financement et leurs exigences techniques, autant sur le plan national qu'international. Ce comité cherche à renforcer les liaisons entre ses membres à travers les rencontres qu'il organise afin de favoriser les occasions d'échange d'expériences et le développement de stratégies d'amélioration du statut social des femmes. Ces activités d'information et de formation appuient la planification de projets générateurs de revenus et d'allègement de tâches qui sont mis au point par les femmes.

### ***Quelques activités de formation réalisées par le CIFAD***

Les deux sessions de formation qui ont eu lieu, s'inscrivent dans un souci de :

- CONSOLIDER et DÉVELOPPER les CIFAD nationaux;
- FAVORISER la concertation régionale;
- RÉPONDRE à des besoins spécifiques et prioritaires de formation;
- RÉALISER des activités de formation en adéquation avec des projets de développement;
- VENIR en appui à la planification des projets communautaires qui seront mis au point et réalisés par les membres du CIFAD.

### ***Médias, femmes et développement***

Ce premier séminaire de formation dont le thème était : l'utilisation des médias dans les activités de développement par et pour les femmes, s'est déroulé à Ouagadougou (Burkina Faso), du 24 novembre au 13 décembre 1986. Il s'est adressé à quatre pays du Sahel : Burkina Faso, Niger, Mali, Sénégal. Cette activité a été réalisée en partenariat avec l'Institut International de la Communication (IIC) de Montréal, gestionnaire du projet, dans le cadre du Programme d'assistance technique en communication pour le développement de l'Agence

canadienne de développement international (ACDI) et avec l'Institut Pan-Africain de Développement (OPD) qui assurait l'encadrement pédagogique.

Le but du séminaire était de mettre en contact des agentes de développement et des communicatrices professionnelles afin de favoriser la réalisation conjointe des projets de développement en utilisant les outils des médias.

Vingt personnes ont participé à cette formation dont quatre représentantes nationales du CIFAD, qui au terme du séminaire, étaient chargées de coordonner le suivi terrain.

Dans le cadre de la préparation de ce projet, nous avons eu à rencontrer à plusieurs reprises à Québec et à Montréal, le Ministère des relations internationales et le Ministère du commerce et de l'industrie du Québec qui nous ont appuyées pour la réalisation de cette formation. Nos diverses réunions ont permis d'établir un plan schématique pour la diffusion des ateliers de travail, axés sur le démarrage d'entreprises de nos membres en Côte d'Ivoire.

Pour la réalisation du séminaire, le Gouvernement du Québec a mis gracieusement à notre disposition deux personnes-ressources de la Direction de l'Entrepreneurship féminin du Ministère de l'Industrie et du Commerce pour l'encadrement pédagogique. Le Ministère des Relations internationales du gouvernement du Québec assurait leurs frais de transport et de séjour ainsi que les dépenses afférentes au transport de la documentation nécessaire à cette formation.

Une contribution de la Société de développement international Desjardins à l'organisation a permis de couvrir les frais de transport et de séjour de la Secrétaire générale du CIFAD qui devait assurer la coordination de cette activité et qui résidait alors à Montréal.

En outre, ce séminaire a bénéficié de plusieurs appuis en Côte d'Ivoire : une participation financière du gouvernement au CIFAD national qui a permis de défrayer les dépenses de la logistique interne; la Banque africaine de Développement (BAD) a mis à notre disposition des locaux pour les cérémonies d'ouverture et de clôture, et la Société d'Énergie Électrique de Côte d'Ivoire nous a permis d'utiliser ses locaux durant les travaux du séminaire. À ce titre, elles devaient gérer le budget de soutien aux démarches d'identification et d'élaboration d'un document de projet à réaliser dans les pays membres. Le Secrétariat général devrait, à la réception des fiches de projets, rechercher le financement pour leur réalisation, dans les quatre pays.

### ***L'entrepreneurship féminin***

L'entrepreneurship féminin est le thème du deuxième séminaire qui s'est tenu du 19 février au 11 mars 1988 à Abidjan (Côte d'Ivoire). Il s'agit d'une formation au démarrage d'entreprises vu sous l'angle de l'élaboration du plan d'affaire et de la négociation bancaire.

Ce stage s'adresse aux membres s'intéressant à la problématique de création de petites et moyennes entreprises comme les coopératives de produits vivriers, de pisciculture, d'aviculture, etc.

Deux catégories de participantes ont été recrutées dans les buts de former :

- des animatrices qui, à leur tour formeront d'autres membres à l'aide des ateliers qu'elles ont suivis;

— des membres désireuses d'acquérir des connaissances pour le démarrage de petites et moyennes entreprises.

Trente-quatre (34) participantes ont bénéficié de cette formation, dont vingt-quatre ivoiriennes et deux béninoises.

Ce séminaire qui initialement était conçu pour rejoindre quatre pays : Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon et Sénégal, n'a malheureusement pas pu trouver à temps le financement nécessaire pour permettre la prise en charge des frais de transport et de séjour des membres. Nous nous sommes donc résolues à le mener à un niveau national et c'est la Côte d'Ivoire qui a participé au démarrage du projet.

*Jeannine Bugain  
Secrétaire-générale  
CIFAD  
01 B.P. 5147  
Abidjan  
Côte d'Ivoire*

---

#### **Notes**

1. Dans les villes comme dans les campagnes les femmes dominent les secteurs économiques dits informels; elles sont importantes dans les lieux de pouvoir traditionnels dont elles maîtrisent les règles du jeu, alors qu'elles sont déclassées dans les secteurs modernes.
2. Les associations de tontines ont des réunions hebdomadaires ou mensuelles où les femmes versent de l'argent à tour de rôle à une membre. Beaucoup de femmes se servent de ces revenus pour se constituer un capital et démarrer un commerce; ils permettent également l'amélioration des moyens de production et peuvent servir à des fins diverses incluant les loisirs, les mariages, les baptêmes, l'écolage, selon les priorités de chacune. Ces associations féminines sont constituées sur la base d'affinités diverses : anciennes étudiantes d'un établissement donné, groupes ethniques, employées d'une entreprise.